

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION BORNE KARAOKE

L'organisateur (majeur) s'engage à n'utiliser la borne Karaoke qu'en vue de l'objet annoncé et de satisfaire aux exigences suivantes :

### 1- CONDITIONS GENERALES

1.1 Toute commande implique de l'organisateur l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de location qui régissent exclusivement ses relations avec SDCONCEPTS et prévalent sur tout autre document.

Un devis transmis par SDCONCEPTS ne garantit pas à l'organisateur la date de mise à disposition, donnée à titre indicatif et sous réserve de disponibilité du matériel.

1.2 La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition de l'organisateur.

Cette date est fixée sur le bon de commande. Lors du retrait du matériel, la charge des risques est transférée à l'organisateur qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. La location et la garde juridique afférente prennent fin au retour de la totalité du matériel.

1.3 Il appartient à l'organisateur de choisir le matériel en fonction de ses besoins qu'il a lui-même préalablement déterminés et de vérifier qu'il soit adéquat. SDCONCEPTS n'a pas connaissance des projets de l'organisateur, ni l'obligation de vérifier le choix de l'organisateur sur la faisabilité et la compatibilité du matériel à son projet de sorte que sa responsabilité ne saurait être engagée à cet égard.

1.4 L'organisateur devra restituer en l'état la borne à Karaoke, à savoir :

Colis 1 : 1 borne Karaoke composée : d'1 tête informatique tactile;

Colis 2 : 1 pied en aluminium contenant 1 colonne audio de 80 Watts rms; 2 micro SHURE PG58 sans fils avec 2 piles LR6; 1 câble d'alimentation de 5 mètres ; 1 notice de montage - d'utilisation - de démontage à respecter et 1 pochette contenant les étiquettes de retour des colis et 1 rouleau de scotch.

Colis 3 : 1 semelle sur roulettes

### 2- DISPOSITIONS FINANCIERES

2.1 La location comprend la location de la borne Karaoke, la livraison par UPS en 3 colis, l'enlèvement par UPS des 3 colis ainsi que l'assurance du transport aller/retour pour une durée d'un week-end (samedi et dimanche ou 1 jour en semaine). Le règlement peut être fait par CB directement sur le site Bornemusical.com ou chèque ou virement bancaire.

2.2 Le contrat de location est effectif à la réception du paiement du prix total, de la remise de l'attestation d'assurance (responsabilité civile) ainsi que la pièce d'identité au nom de l'organisateur, ce qui forme une commande ferme et définitive. Après règlement de la commande, SDCONCEPTS envoie une facture attestant de la réception du paiement et de la prise en compte définitive de la commande aux dates indiquées.

2.3 Lors de la restitution, les éventuels dégâts apportés au produit sont constatés et évalués par SDCONCEPTS. Ces constatations sont ensuite communiquées à l'organisateur qui sera tenu de réparer le préjudice subi. L'organisateur est redevable des coûts de réparation des produits de SDCONCEPTS ou au paiement du prix de production des produits lorsque ceux-ci sont définitivement abîmés ou détruits suite aux dommages et/ou vol.

2.4 L'organisateur ne doit verser aucun dépôt de garantie et aucune caution.

### 3- LIVRAISON / INSTALLATION / ENLEVEMENT

3.1 La société SDCONCEPTS se charge de la livraison et de l'enlèvement du matériel (3 étiquettes pour l'expédition retour sont transmises dans une pochette dans un des cartons). L'organisateur est tenu de réceptionner le bien de location comme convenu à l'adresse de livraison qu'il a indiqué.

La livraison aller a lieu 24 à 48h avant la date de l'événement déclarée par l'organisateur. SDCONCEPTS informe l'organisateur de la date de livraison par email à l'aide d'un lien de suivi des envois.

3.2 L'organisateur doit vérifier la présence de l'ensemble des éléments à l'ouverture et de leur présence avant le retour des 3 colis.

3.3 Si le transporteur mandaté par SDCONCEPTS n'est pas en mesure de remettre le bien de location à l'adresse de livraison fournie (ex : adresse incomplète, erronée ...) par l'organisateur, à l'organisateur ou à un tiers mandaté par l'organisateur pour le recevoir, parce que la livraison n'était pas possible et que le transporteur retourne le bien de location à SDCONCEPTS, l'organisateur prend en charge les frais de transport. Les frais d'une nouvelle livraison sont à la charge de l'organisateur.

3.4 En cas d'absence de livraison à la date convenue, l'organisateur peut être entièrement remboursé s'il est prouvé que SDCONCEPTS est directement ou indirectement responsable de la non livraison.

3.5 Se référer à la notice d'utilisation pour l'explication de son fonctionnement. SDCONCEPTS n'est pas responsable d'un manque d'alimentation électrique, d'une connexion internet défectueuse due au réseau Wifi ou 4G, d'un éclairage inadéquat ou inadapté ou d'une installation / utilisation / démontage / remise en carton avant expédition non conforme au guide de montage / d'utilisation / de démontage. SDCONCEPTS se tient à votre disposition pour des explications supplémentaires au cours de votre utilisation au numéro de hotline fourni.

3.6 Les plaintes afférentes au bon fonctionnement de la borne sont uniquement valables lorsqu'elles sont immédiatement établies lors de la livraison par écrit sur le formulaire de livraison. Par acceptation de la livraison le loueur reconnaît que le produit a été livré en parfait état de fonctionnement par SDCONCEPTS et ne donnera lieu au remplacement du matériel défectueux.

3.7 La borne doit être retournée le lendemain du week-end ou de l'événement dans les emballages originaux d'origine et l'absence d'1 ou plusieurs éléments au retour des 3 colis obligent l'organisateur à nous retourner le matériel dans un délai de 48h à compter de la date d'expédition et le retour est à ses frais. A défaut, SDCONCEPTS se réserve le droit de facturer à l'organisateur les éléments manquants et/ou endommagés en cas de non restitution.

Par exemple (liste non exhaustive) : procédure non rendue = 15 euros, câble manquant = 20 euros, micro manquant = 300 euros ...

Toute somme non payée à sa date d'exigibilité donnera lieu de plein droit à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Le retour des colis, assuré par le transporteur UPS, a lieu à l'endroit et à la date d'enlèvement choisie par l'organisateur dans les tranches horaires 9 heures 30 – 18 heures. Prévenir SDCONCEPTS si ces horaires ne peuvent être respectés (fermeture usine pendant midi ...). Si les colis sont déposés dans un relais UPS, ils doivent être déposés au relais UPS avant 10 heures.

Au titre du préjudice subi, dans le cas d'une restitution tardive de la borne karaoke (date d'enlèvement postérieure à celle prévue initialement sur le bon de commande), des frais supplémentaires seront facturés séparément à l'organisateur d'un montant de 65 € par jour de retard qu'il s'engage à payer.

### 4- CONSIGNES D'UTILISATION

4.1 Tout le matériel fourni est considéré comme étant en parfait état et conforme. L'organisateur est tenu de veiller au respect des instructions qui lui sont données, dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.

4.2 Il est interdit d'utiliser le matériel sous la pluie, de le placer à proximité de zones dangereuses (piscines, fontaines, feux de camps, etc), d'effectuer des branchements autres que les prises de courant prévues à cet effet, de poser des objets sur le matériel (verres de consommation, bouteilles, cendrier, cigarettes, etc), de le débrancher par le secteur en fonctionnement, de monter sur le matériel, de boire, de manger et de fumer au-dessus du matériel. Toute modification, aménagement ou transformation du matériel est interdite. L'utilisation d'un groupe électrogène pour l'alimentation électrique du matériel est strictement interdite.

4.3 L'organisateur est responsable de l'exactitude des informations de tiers concernant l'utilisation de la borne ainsi que les mesures de sécurité. Il ne doit pas laisser des enfants utiliser le matériel. Afin d'éviter tout vol, l'organisateur s'engage de placer le matériel dans des lieux privés et d'effectuer les contrôles d'accès nécessaires aux lieux. En aucun cas l'organisateur placera le matériel dans des lieux publics sans contrôle d'accès et de surveillance.

4.4 En cas de dommage, de vol, de perte (liste non exhaustive), nous informer immédiatement par téléphone au numéro de la hotline et faire une déclaration de vol à la police. L'organisateur est toujours responsable en cas de dégâts apportés aux produits et ce même lorsque les dommages sont le fait d'un tiers ou en cas de perte ou de vol. SDCONCEPTS facture les préjudices causés. Si les consignes d'utilisation ne sont pas respectées, occasionnant des dégradations, les dispositions financières

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION BORNE KARAOKE - Suite

décrites au & 2 s'appliqueront. En cas de panne ou dysfonctionnement, l'organisateur doit immédiatement cesser d'utiliser le matériel, aviser SDCONCEPTS par téléphone et lui adresser une confirmation par écrit relatant les circonstances sous 48h.

### 5- DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE

5.1 Avant l'utilisation du matériel, l'organisateur reconnaît :

- avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités au cours de l'utilisation du matériel mis à sa disposition et en cas de non-retour, de vol ou de perte (liste non exhaustive) car l'organisateur assume financièrement la charge des conséquences ;
- avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que les consignes particulières et s'engage à les respecter.

5.2 Le défaut d'attestation d'assurance annulera purement et simplement la location et le montant de la location & 2 reste acquis à la société SDCONCEPTS afin de se faire rembourser de la perte occasionnée. En cas de litige avec une personne mineure, la responsabilité de SDCONCEPTS ne pourra être engagée.

### 6- REPORT / ANNULATION

6.1 En cas de report de l'événement (exemple : COVID19...), communiquer à SDCONCEPTS la nouvelle date pour reporter la date de la location (sans frais supplémentaires). Un nouveau bon de commande est à compléter avec les nouvelles informations et à transmettre à SDCONCEPTS.

Si la borne a déjà été expédiée, les frais de transport aller-retour (à définir selon la zone) et les frais de gestion (35 euros), sont dus par l'organisateur.

6.2 En application de l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, l'ensemble des prestations proposées sur le site bornemusicale.com n'est pas soumis à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

6.3 La présente convention peut-être dénoncée :

- Par la société SDCONCEPTS, à tout moment ou si le matériel est utilisé à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties.
- Par l'organisateur, dans ce cas, les conditions suivantes s'appliquent :
  - Annulation jusqu'au 30<sup>ème</sup> jour avant la date de la prestation : remboursement par SDCONCEPTS de la location, excepté 20 euros de frais de gestion ;
  - Annulation entre le 29<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> jour avant la date de la prestation : 50 % des frais de location sont dus par l'organisateur ;
  - Annulation entre le 14<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour avant la date de la prestation : 80 % des frais de location sont dus par l'organisateur ;
  - A partir du 7<sup>ème</sup> jour avant la date de la prestation : Aucun remboursement par SDCONCEPTS, 100 % des frais de location sont dus par l'organisateur.

### 7- RESPONSABILITE

7.1 SDCONCEPTS n'est pas responsable des dysfonctionnements de la borne en raison d'une connexion internet défectueuse due au réseau Wifi ou 4G, d'un manque d'alimentation électrique, d'une installation, utilisation ou démontage non conforme aux recommandations du guide utilisateur, d'une fausse manœuvre, d'un acte de malveillance ou d'une intervention étrangère imputable à l'organisateur.

7.2 SDCONCEPTS n'est pas responsable en cas de retard logistique, lié à une adresse de livraison erronée donnée par l'organisateur.

7.3 SDCONCEPTS ne peut être tenu responsable de tout dommage survenu du fait :

- des dommages qui peuvent être attribués à un défaut caché de la borne qui les rend impropres à l'usage auquel ils sont destinés ;
- des dommages indirects, en particulier des pertes d'exploitation ;
- des dommages résultant d'un cas de force majeure au sens de la loi (catastrophes naturelles, troubles civils), suite à des événements tels que la guerre, un incendie, ou des sinistres dus à des phénomènes naturels (gel, inondations, orages ou tremblement de terre).

7.4 Les obligations de SDCONCEPTS sont susceptibles d'être suspendues en cas de survenance d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil. Constitueront notamment un cas de force majeure la grève des raffineries, les difficultés logistiques et d'approvisionnement (transporteurs, blocage des dépôts et centre de tris, la pénurie de produits, les intempéries, l'interdiction de circulation ou conditions de circulation difficiles.

7.5 SDCONCEPTS ne rembourse pas les locations dans les cas énoncés & 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4.

### 8- SACEM

8.1 Conformément à l'article 40 de la loi du 2 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, l'organisation de manifestations (bal, concert, réveillon, séance de variétés, séance théâtrale, arbre de Noël, repas dansant, etc) comportant la représentation ou l'exécution publique, c'est-à-dire hors du cercle familial d'œuvres musicales ou théâtrales, soit à l'aide d'orchestres, de musiciens, chanteurs, artistes de variétés, soit à l'aide de la radio, de disques ou de bandes magnétiques, doit obtenir l'autorisation préalable ou écrite de la délégation régionale de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique et acquitter à la SACEM des droits de diffusion selon la réglementation en vigueur. Les droits à la SACEM ne sont pas à la charge de SDCONCEPTS pour l'utilisation de notre borne, mais sont à la charge de l'organisateur.

8.2 Vous trouverez toutes les informations sur le site de la SACEM : <https://clients.sacem.fr/autorisations>

### 9- NUISANCES SONORES et INFRACTIONS

9.1 L'organisateur reconnaît expressément avoir pris connaissance des caractéristiques acoustiques du matériel et s'engage à prendre toutes dispositions permettant d'éviter tous risques et toutes nuisances. L'organisateur reste seul responsable des infractions commises par lui ou ses préposés et en supporte les conséquences pénales, civiles et fiscales.

9.2 En cas de paiement par SDCONCEPTS de frais de toute nature liés à ces infractions, il s'engage à les rembourser à SDCONCEPTS sur demande justifiée. SDCONCEPTS a le droit de transmettre aux autorités les informations nominatives le concernant.

9.3 Toute reproduction de la borne karaoké est interdite.

### 10- LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

10.1 Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. La société ne pourra être tenue responsable du non-respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur de tout autre pays. En cas de litige ou de réclamation, l'organisateur s'adressera en priorité à la société pour rechercher une solution amiable et réciproquement, la société s'engage à faire prévaloir « le bon sens » et la recherche d'une solution amiable avant d'avoir recours à la justice.

10.2 Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant du contrat de location est le tribunal du commerce de SENS (Yonne).

Version 13/11/2022

Date :

Signature avec mention « Lu et approuvé » :

<https://bornemusicale.com>

Location de bornes à selfie, Karaoké ou musicales pour animer vos soirées